

Rencontre le 7 février 2012

MM Girres, adjoint-au-maire, Michel (Yves) maire

Moyenne de 5 à 10 sépultures annuelles.

La nécropole de Tourville-sur-Sienne a une vue extraordinaire sur la baie de Sienne qu'elle surplombe. Le site en hauteur est d'une grande qualité paysage. C'est l'un des plus beaux cimetières marins du département à ce titre.

Le cimetière est en grande partie clos de murs et partie haie vive. On y entre au moyen d'un portail à deux vantaux en ferronnerie et d'une porte piétonne enchâssée dans une haute maçonnerie. Un panneau d'informations destinées aux usagers est fixé au mur à l'extérieur, sur la gauche en entrant. Le site adoptant une forme triangulaire irrégulière s'organise autour de l'église. Sa pointe se trouve à l'entrée nord. L'ancienne croix du cimetière, en calcaire dur de Montmartin, datée de 1816 se dresse complètement excentrée à la pointe nord. *Elle menaçait en 1905 de tomber.* Le monument aux morts, sous la forme d'obélisque, a été façonné dans le calcaire de Montmartin. L'ancienne croix du cimetière a cédé la place à l'actuelle et monumentale croix sculptée par Hernot de Lannion, dressée dans la propriété privée « *madame Florentine Séverie donna une croix qui fut dressée dans l'enclos du cimetière réservé à sa famille et en 1906 deux statues de la Vierge et de Saint Jean complétèrent ce dispositif* ». C'est un exemple rare qu'une véritable propriété immobilière soit totalement enclavée dans un site funéraire. Sa destination est tout-de-même de servir pour les sépultures de la famille. La parcelle a été donnée à la fondation de l'abbaye de la Lucerne-d'Outre-Mer. Un plan du site a été récemment conçu, il divise le site en six parcelles. Le cimetière fait l'objet d'un début d'opération de reprises des concessions et tombes abandonnées dont le procès-verbal a été signé le 16 janvier 2012. La liste comprend 51 sépultures. C'est la société « Elabor » qui en assure la gestion. On retrouve les principales signatures des marbriers du Coutançais : Charles Montaigne, Duccini, Launay, Deslandes.

Voici ce que disait Renault dans l'annuaire de la manche de 1852 à l'article consacré à Tourville « *Dans mes visites aux églises et aux cimetières, j'ai eu souvent l'occasion de m'élever contre la mutilation ou la destruction des pierres tombales. On fait disparaître chaque jour des pierres tumulaires sur lesquelles on distinguait des effigies gravées au trait. C'est une violation impie des tombes qui ont droit à tous nos respects : mais c'est aussi un grand mal au point de vue de l'art et de la science ; car souvent elles indiquent le costume en usage au temps où vivait celui dont elles couvrent les restes, ou bien encore elles portent des dates intéressantes et des noms curieux pour l'histoire des familles et celle du pays* ».

Le conseil municipal « considérant qu'il existe dans le cimetière de la commune plusieurs tombeaux et pierres tumulaires élevés à la mémoire des personnes inhumées en ce lieu, considérant que les familles n'ont pas rempli les formalités en usage pour fondation de sépulture et n'ont fait aucune demande de concession, adopte trois types de concessions : perpétuelles, trentenaires et temporaires (15 ans) et un tarif des concessions le 14 août 1859. Il crée une police des cimetières. <sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> La moyenne des sépultures est de 15 individus par an.

Une première concession est enregistrée le 12 août 1860 au nom de Guillaume Jourdan, ancien capitaine de navire et propriétaire en cette commune, pour sa propre sépulture et celle de son frère, Joseph, Marie, François, pour laquelle concession il donne 600 francs.<sup>2</sup>

Le cimetière est agrandi, une première fois sur délibération du 1<sup>er</sup> juillet 1860, par la donation de 10 ares par la famille Séverie, à l'ouest du cimetière existant, laquelle retient 1/5 de la surface pour ses propres sépultures. Le conseil municipal envisage un nouvel agrandissement par délibération le 1<sup>er</sup> février 1874, d'environ 8 ares, au couchant et dont la fabrique est propriétaire. Il s'en explique par l'usure du terrain qui nécessite un plus long intervalle pour le renouvellement des fosses et aussi par suite des concessions faites à plusieurs familles.<sup>3</sup> Un décret publié le 24 juin 1875 approuve cette vente de terrain.<sup>4</sup> Un triangle de terrain situé à l'ouest est annexé en 1883. Un quatrième agrandissement et un projet d'embellissement sont à l'étude à partir du 7 septembre 1890 pour une superficie de 6, 50 ares. L'acquisition devenait urgente compte-tenu de la progression des concessions. Elle se concrétisera par une décision prise le 17 mai 1892, mais après bien des difficultés, notamment avec le curé de la paroisse. Il est probable que l'on ait évoqué la nécessité d'avoir un autre cimetière car il est dit « notre cimetière ayant une affectation ancienne peut continuer à servir de lieu de sépulture et s'il peut y être adjoint des terrains situés à plus de 35 mètres du presbytère, son agrandissement est possible ». <sup>5</sup>La superficie, suite à l'enquête, est calculée le 2 août 1892, déduction faite des allées : 1536 M<sup>2</sup>, 41 concessions à 4 M<sup>2</sup> soit 164 M<sup>2</sup>, reste disponible : 1372 M<sup>2</sup>.

Les tombeaux disparus :

Ici repose M JB Leboutillier, chanoine honoraire de Coutances, curé démissionnaire de Montmartin-sur-Mer, et ancien curé de cette paroisse, décédé le 8 Xb<sup>re</sup> 1841, à l'âge de 81 ans 6 mois.

Ici repose le corps de monsieur Jean Claude Simon Halbot ci devant trésorier de France au bureau des finances de la Généralité de Caen, lieutenant des gendarmes de la Garde ordinaire du roi, décédé le 11 mars 1816, âgé de 68 ans. Priez Dieu pour le repos de son âme.

Je note parmi les monuments funéraires les plus intéressants :

Carré 1 (nord-ouest) :

Tombeau sarcophage « à la mémoire de Charles Bertrand officier de l'instruction publique décédé à Carentan ».

Tombeau Séverie, chevalier de la Légion d'honneur, 1808-1876.

Sarcophage en appareil de calcaire et dalle de marbre (magnifique)

Tombeau de madame Colette née Lecuir épouse de Georges Colette, ancien maire, infirmière d'Etat, 1875-1975. Georges Colette, ancien maire, 1879-1976.

---

<sup>2</sup> 400 francs pour la commune et 200 francs pour le bureau de bienfaisance (73 ED 1D2)

<sup>3</sup> 73 ED 1D3, Emmanuel Robiquet est maire.

<sup>4</sup> Maître Vaudoré, notaire à Blainville, le 17 juillet 1875.

<sup>5</sup> 73 ED 1D4

Tombeau marbre blanc de Carrare à croix sommitale. Epitaphe « Adelina, Maria Piton / 12 Xbre 1863 / Victoire, Angélique Guillot, veuve Piton, 16 février 1880 / Aimable, Désiré Piton, 10 8bre 1861 / Barnabé, Frédéric Piton, 18 janvier 1863.

Tombeau « Georges Piton, maire de Tourville (1858-1927)

Tombeau « Charles, Adolphe Dudouyt, ancien maire de Tourville (1819-1911) »

Tombeau François Dudouyt, surnuméraire de l'enregistrement (1849-1873)

Tombeau famille Cotterel-Leroud

Tombeau sarcophage avec torches à feu et chaîne « Charles, Aimable Séverie » 13/03/1884 / lugent omnes qui noverunt eum / sa vie est un bienfait, sa mort une prière, le connaître c'était l'aimer / parents, amis, venez ensemble au cimetière / vous souvenir et le pleurer. » Sépulture de Bernard Malphettes (1939-2002).

Carré 2 (ouest, nord-ouest) :

Tombeau « Robert de Saint-Denis, étudiant, tué au bombardement le 7 juin 1944 »

Tombeau avec colonne ronde brisée (colonne de vie) en marbre blanc « ici / repose / Emile Challes / brigadier / automobiliste / centre d'Orléans / décédé à tourville / le 20 / 7bre/ 1919 / dans sa 23<sup>e</sup> année. / Priez Dieu pour lui »

Croix de fonte, très fine, ronde, arbre de vie écôté, liane de lierre, grande couronne du Christ crucifié, dressée sur un Golgotha, Christ appliqué. Anonyme.

Croix de fonte ajourée, Christ intégré, boules de pin, ange gardien « Paul Armand (1860-1940), Elisa Armand née Fauvel (1863-1951)

Carré 3 (ouest) clôturé de murs (concession privée des membres des familles Desmos, Florentin, Séverie) :

Haute croix Hernot, sculpteur de Lannion, dont le fût porte l'épitaphe « O crux ave spes unica » érigée en 1905 par madame Florentin Séverie née Marie Mahé. Deux statues en pierre reconstituée sur piédestaux de Saint Jean « Ecce mater tua, St Jean ch. XIX, verset 27 » et de la Vierge Marie « Mullier ecce filius tuus, St Jean ch. XIX, verset 26 »

Carré 6 (sud-ouest) :

Tombeau Guenoud-Fauvel : Guy Guenoud (1918-2003), Fernand Guenoud (1869-1941), Isabelle Guénoud (1877-1948). Plaque de fonte d'aluminium « Fernand Guénoud (1869-1941) président fondateur de l'avenir tourvillais ». Signé M Deslandes, Coutances.

Tombeau « mademoiselle A Dudouyt, institutrice honoraire (1854-1939), Charles Dudouyt (1860-1934)

Stèle en marbre blanc de Carrare « Charles Ledolley, garde-mobile, décédé au Mans le 10 janvier 1871, 21 ans. Requiescat in pace »

Tombeau marbre blanc « Louis Lemesnager, curé de Tourville, le 9 8bre 1887. Epitaphe « homme de principes / prêtre de foi et de dévouement / à l'église / il nous laisse à tous une leçon / et un encouragement / RIP (requiescat un pace) / concession à perpétuité ». Signé Charles Montaigne.

Stèle en marbre blanc de Carrare, croix sommitale, sur l'avant « ici repose / Joseph, Marie, François / Jourdan capitaine au long / cours né à Tourville (Manche) / le 29 octobre 1772 / décédé au Havre / le 1<sup>er</sup> septembre 1852 / dans sa 80<sup>e</sup> année. / Il navigua 50 ans, son bon cœur lui / fit éprouver bien des adversités / il ne sut que faire le bien et / il fut souvent victime / de sa trop grande confiance / il emporte dans la tombe les regrets / de ses parents et amis. / Priez Dieu pour le repos de son âme / concession à perpétuité ». Sur le revers « donné par son frère » « ici repose Joseph, Marie François / Jourdan / capitaine au long cours / né à Tourville (Manche) le 29 octobre 1772 / décédé au Havre / le 1<sup>er</sup> septembre 1852 / dans sa 80<sup>e</sup> année / il fut bienfaisant / Priez Dieu pour le repos de son âme / concession à perpétuité ». <sup>6</sup>

Tombeau de l'abbé Victor Adde, curé 1860-1925 « lux perpetua luceat et ». <sup>7</sup>

---

<sup>6</sup> Qualifié d'ex capitaine marin, il était domicilié au Havre comme le confirme sa succession déclarée le 6 novembre 1852. Voir 3 Q 3506 (tables de successions de Coutances, folio 31, n° 36) et 3 Q 3796 (mutations des successions de Coutances)

<sup>7</sup> Il bénéficia d'une concession perpétuelle donnée par le conseil municipal.